

Association ACCOMPLIR

49, rue Saint-Denis Paris 1^{er} – www.accomplir.asso.fr – contact@accomplir.asso.fr – 01 40 28 06 21

Paris, le lundi 2 juin 2008

Objet : La rénovation du Jardin des Halles, premier scandale de la nouvelle mandature

Madame, Monsieur le Conseiller de Paris,

Lors de la séance du Conseil de Paris de juillet prochain, vous allez devoir vous prononcer sur le cahier des charges d'un concours pour les futurs jeux d'enfants du Jardin des Halles. **Nous vous prions instamment de ne pas voter ce cahier des charges.**

Les jeux en question sont censés remplacer le Jardin d'aventure Lalanne, créé en 1986, aujourd'hui parvenu à sa pleine maturité et continuellement plébiscité, depuis sa création, par les enfants et leurs parents. C'est à la surprise générale et en contradiction avec le parti d'urbanisme que le Maire de Paris avait lui-même adopté pour les Halles en 2004 (voir document 1, ci-joint), que Bertrand Delanoë a décidé, dès 2005, de supprimer ce jardin. Il l'a fait sans attendre la concertation, en invoquant divers prétextes successifs, le dernier en date étant que les cabanes du futur chantier des Halles devraient soi-disant être implantées précisément à l'endroit du Jardin Lalanne.

Au bout de trois ans de demandes et grâce à l'appui du garant de la concertation, nous avons obtenu le 29 mai dernier une réunion dont nous espérons qu'elle serait consacrée à discuter enfin de l'opportunité ou non de supprimer ce jardin exceptionnel pour le remplacer par de nouveaux jeux d'enfants 80 mètres plus loin. Nous avons pris la peine de répondre en détail à l'argumentaire de la Ville, qui nous paraît pauvre et peu convainquant (voir document 2, ci-joint), mais il n'y a pas eu de débat car la Première adjointe, Anne Hidalgo, a ouvert la séance en nous expliquant que la décision était irréversible et que cette réunion était simplement destinée à nous expliquer les arguments de la Ville, ce qui est une conception bien étrange de la concertation. L'Hôtel de Ville a également refusé de participer à un débat qui devait avoir lieu le 2 juin sur France 3 avec notre Président Gilles Pourbaix, dans l'émission « On refait Paris » : bel exemple de démocratie !

Ce conflit sur le cas du Jardin Lalanne n'est que la partie la plus visible d'un conflit beaucoup plus large portant sur l'ensemble du projet de rénovation du jardin des Halles. La concertation sur le jardin, pilotée par Yves Contassot, a été un échec total et a même dû être interrompue en juin 2007, l'agence SEURA-Mangin se refusant à toute modification de son projet. Le Maire de Paris lui-même a reconnu être dans l'incapacité d'imposer à l'architecte le maintien de l'amphithéâtre René Cassin, situé au pied de l'église Saint-Eustache et généralement reconnu par tous comme une très grande réussite.

Cette situation très choquante, où le maître d'œuvre dicte sa volonté au maître d'ouvrage, et où celui-ci bafoue la concertation dont il s'est fait pourtant jusqu'ici le chantre, s'explique par deux raisons : le Maire de Paris a commis l'énorme imprudence de laisser la SEURA dessiner un jardin de 4,3 ha situé en plein cœur de Paris sans lui imposer de cahier des charges ; la SEURA menace désormais d'abandonner le projet si le maître d'ouvrage la contraint d'y apporter des changements. Or ce que le Maire de Paris craint par-dessus tout, c'est qu'on dise qu'après avoir choisi le projet de David Mangin en 2004 mais lui avoir refusé la réalisation du bâtiment, il lui retire également la réalisation du jardin et ainsi désavoue son propre choix.

Voilà pourquoi nous devons renoncer au merveilleux Jardin d'aventure Lalanne et à la place René Cassin ; voilà pourquoi le cœur de Paris va hériter d'un jardin sans intérêt, dessiné sans cahier des charges et sans concertation, qui fait l'unanimité contre lui, qui va nécessiter un chantier très long et pénalisant pour le quartier et va entraîner de grands frais alors que le jardin actuel, au bout de 20 ans de développement, commence à entrer en pleine gloire et aurait simplement besoin d'actions réparatrices. C'est exactement la définition de ce qu'on appelle un scandale.

Nous attirons particulièrement votre attention sur le fait que la volonté de « faire table rase » du jardin des Halles actuel est à l'initiative de M. Serge Federbusch, ancien directeur de la SEM Paris Centre, qui avait décidé en 2003, en dehors de tout contrôle par le Conseil de Paris, de faire de l'ensemble du Jardin des Halles une zone constructible, en contradiction flagrante avec le projet de cette mandature, qui prévoyait le maintien et l'extension des jardins parisiens. D'où le projets des 21 derricks éparpillés dans le jardin des Halles (Rem Koolhaas), des deux barres d'immeubles et de la grosse tour face à St Eustache (Jean Nouvel), et du vitrail recouvrant l'ensemble du jardin à 5 mètres de haut (Winny Maas). **Ces projets délirants, qui ont coûté à la Ville des centaines de milliers d'euros en frais d'organisation de l'exposition des maquettes et de communication, ont heureusement été écartés, et Serge Federbusch a été mis à pied, moyennant un dédommagement de 160 000 euros pour prix de son silence. Pourquoi a-t-on payé pour écarter et faire taire Serge Federbusch, et doit-on encore payer pour suivre son idée de refaire de fond en comble le Jardin des Halles, alors que ce dernier ne souffre que de quelques dysfonctionnements qu'il serait facile de réparer, et que le médiocre projet prévu représente une énorme perte de valeur pour les usagers ? Faut-il qu'après toutes ces dépenses inutiles, la Ville engage encore un chantier pharaonique sur un jardin qui a à peine 20 ans et qui nécessite seulement quelques actions correctrices ?**

C'est également Serge Federbusch qui, dans ses projets grandioses, avait le premier lancé l'idée de supprimer le jardin Lalanne pour disposer de l'ensemble de l'espace du Jardin, alors que le programme de la Ville prévoyait son maintien en raison de son très grand succès. **D'après nos estimations, et compte tenu de la notoriété du Jardin d'aventure Lalanne, qui est très mal signalisé par la Ville, mais qui figure sur un certain nombre de guides touristiques étrangers, Mme Lalanne risque de demander entre 500 000 euros et 1 million d'euros de dédommagements pour accepter de laisser détruire ce jardin. Somme à laquelle s'ajoutera le coût de l'organisation du concours des jeux d'enfants destinés à le remplacer et de leur réalisation. Quelle gabegie ! Tout cela parce que le Maire de Paris ne veut pas provoquer un nouveau scandale ? Mais le scandale est déjà là, déjà évident aux yeux des associations, des riverains et des usagers ! Combien de temps M. Delanoë croit-il qu'il échappera à la presse ?**

Il est cependant encore possible d'empêcher ce monumental gaspillage. Nous vous suggérons, au lieu d'adopter en juillet le cahier des charges pour les futurs jeux d'enfants, qui n'est qu'une façon insidieuse de commencer à mettre en œuvre le projet de la SEURA pourtant vilipendé de toute part, **de demander l'abandon de ce projet, comme le marché passé à la SEURA en offre la possibilité juridique, et l'élaboration d'un cahier des charges concerté afin de préparer un concours pour le jardin, sur le modèle de ce qui a été fait pour le bâtiment et qui a produit un résultat très consensuel à travers la Canopée.**

Ce faisant, vous agirez de façon responsable et vous contribuerez à éviter ce qui risque d'être l'un des premiers scandales de cette nouvelle mandature.

En vous remerciant de votre attention, nous vous prions, Madame, Monsieur le Conseiller de Paris, d'agréer l'expression de notre considération distinguée.

Le Président, Gilles POURBAIX